

Chaudière, poêle, chauffe-eau... : attention aux intoxications au monoxyde de carbone !

Publication : mardi 19 novembre 2024 09:06

Affichages : 770



Avec la baisse des températures et l'utilisation poussée des appareils de chauffage, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples permettent de réduire ces risques. *Service-Public.fr* vous informe.

Lire la suite : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14487>